

**Axe n° 6 :
Ralentissement des écoulements**

Action 6.8

**Maintenir le gabarit hydraulique
du Préconil dans sa partie
terminale pour améliorer
l'évacuation des crues**



Objectif

Abaisser la ligne d'eau du Préconil dans sa partie terminale

Limiter les débordements dans les secteurs à enjeux afin de les protéger.

Description de l'action

Dans le secteur aval du Préconil, juste avant son embouchure, des inondations par débordement sont régulièrement observées, et ce dès les crues fréquentes. Ces débordements, qui entraînent l'inondation de secteurs à enjeux importants dans le centre urbain de Sainte-Maxime, s'explique en partie la réduction de la capacité hydraulique du lit du Préconil dans sa partie terminale.

L'étude de restauration hydromorphologique du Préconil et de ses affluents, réalisée en 2015, montre que le Préconil malgré un relatif bon équilibre hydrosédimentaire présente une zone de dépôts à son embouchure. Ces dépôts sont à l'origine de cette réduction de capacité hydraulique. Le constat dressé dans le cadre de l'étude sur ce tronçon est le suivant : « Zone de sédimentation privilégiée. Le tronçon s'engraisse et s'exhausse continuellement. Des chasses du sédiment sont observées lors de fortes crues ». L'analyse des dernières crues (2014, 2016) a confirmé cette influence de ce dépôt sur la capacité d'évacuation du lit et ainsi sur la fréquence des premiers débordements dans la zone urbanisée de Sainte-Maxime.

Cette action se divise en deux parties. La première constitue le maintien du gabarit hydraulique du lit par des éventuels travaux de curage dans sa partie terminale. La seconde est l'étude de création d'un épi en mer au droit de l'embouchure du Préconil pour éviter la formation du bouchon sableux par des apports sédimentaires marins.

1- Travaux de Curage

Dans le cadre de l'étude hydraulique réalisée par INGEROP, il a été démontré que le niveau d'ensablement le plus critique observé à l'été 2014 favorise les débordements à partir d'une crue de période de retour 5 ans. Dans une situation de profil bathymétrique d'équilibre « bas », c'est-à-dire consécutif à une crue morphogène, le Préconil présente une capacité hydraulique permettant le passage sans débordements d'une crue de période de retour 10 ans.

La présente action consiste donc en l'évacuation des volumes sableux en surplus dans le lit par des opérations de curage. Compte-tenu des apports sédimentaires irréguliers du Préconil, l'objectif est d'entreprendre ces travaux de curage uniquement dans le cas où la situation du fond du lit devient critique pour la sécurité des biens.

L'action dans le PAPI

Objectif stratégique :
Réduire la vulnérabilité du territoire et augmenter sa résilience à l'inondation

Orientation stratégique :
Améliorer la résilience du territoire

Localisation

Bassin versant du Préconil

Lien avec la SLGRI

Grand Objectif concerné :
G03 : Améliorer la résilience des territoires exposés

Thème prioritaire concerné :
Réduction de la vulnérabilité

Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements



La CCGST, collectivité compétente en la matière, a réalisé les démarches afin de pouvoir intervenir en cas de nécessité : La Déclaration d'Intérêt Général ainsi que la demande d'autorisation Loi sur l'eau ont été déposées et sont en cours d'instruction.

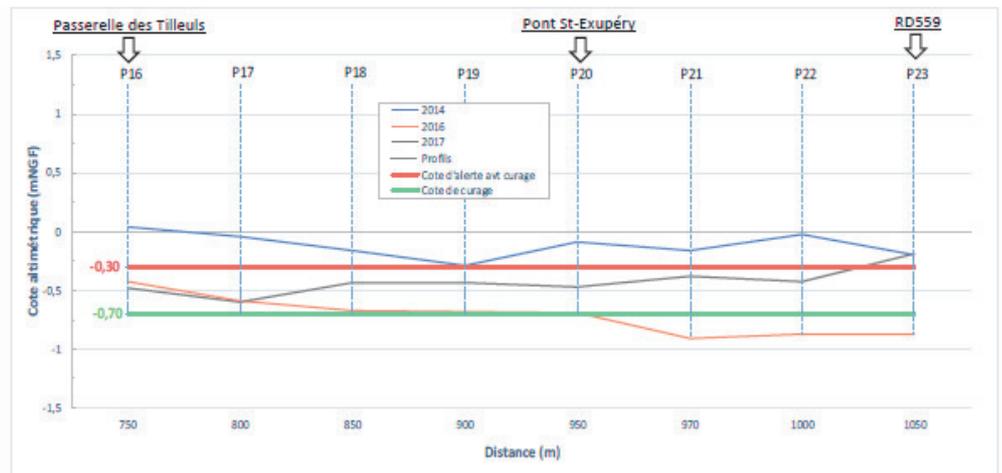


Figure 4 : Evolution du profil en long, cote d'alerte et cote de curage de la partie aval du Préconil

Cette demande définit les conditions précises des opérations de curage. Ainsi, la cote d'alerte déclenchant une opération de curage a été fixée à -0.3m NGF. Les opérations de curage doivent permettre de maintenir une bathymétrie comprise entre -0.7 m NGF et -0.3 m NGF, ce qui correspond aux profondeurs observées naturellement par l'effet de chasse des crues morphogènes.

Les opérations de curage s'effectueront sur un tronçon de 310 m linéaires entre la passerelle des tilleuls et l'embouchure.





Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements

Les opérations seront réalisées par une drague aspiratrice placée dans le lit et reliée par une conduite à un bassin de décantation placée à proximité de l'embouchure.

Les matériaux curés, principalement de nature sableuse et sans trace de contamination, seront décantés sur la plage du centre-ville pour être ensuite valorisés en matériaux de rechargement sur les plages de Sainte-Maxime présentant un déficit sédimentaire (érosion).

Cette action est inscrite dans le présent PAPI pour mémoire, elle ne fait pas l'objet de financement dans ce cadre.



2- Etude de réalisation d'un épi en mer

En parallèle, un projet est actuellement étudié pour améliorer et compléter le dispositif de protection contre l'érosion du littoral dans un souci de préservation des plages de la commune Sainte-Maxime. Ce projet se caractérise par la réalisation d'un épi en mer au droit de l'embouchure du Préconil en rive gauche. Cet ouvrage a pour vocation de séparer physiquement la plage du centre-ville des apports réguliers du Préconil et d'éviter ainsi la formation d'un bouchon sédimentaire régulièrement formé par la dérive littorale.



L'étude en cours doit permettre de vérifier le dimensionnement de l'ouvrage et l'absence d'incidences de cet ouvrage sur le milieu littoral.

Cet ouvrage permettrait potentiellement de favoriser l'évacuation des crues du Préconil en mer et réduirait le risque d'inondation dans le centre urbain de Sainte-Maxime.

Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements



Déroulement des opérations

Durée globale : 6 ans

Montant estimatif :
360 000 €

Portage de l'action
Maîtres d'ouvrage : CCGST

Partenaires techniques :
services techniques de la
ville de Sainte-Maxime

Modalité de mise en œuvre

Le pilotage et la coordination des travaux de curage seront assurés par le chargé de projets travaux de la CCGST dans le cadre du PAPI. Le projet d'Arrêté Préfectoral fera l'objet d'une enquête publique au 2ème trimestre 2019.

Le pilotage et le suivi de l'étude du projet d'épi en Mer est assuré par le service Espaces maritimes de la CCGST.

Échéancier prévisionnel

Cette action est à déclencher dès que la cote d'alerte du fond du lit est atteinte.

Plan de financement

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Curage dans le secteur terminal du Préconil	CCGST	360 000 €	100 %	-	-	-	-
		360 000 €		-	-	-	-
TOTAL (€ HT)		360 000 €	360 000 €	-	-	-	-

Ce montant correspond à la réalisation de deux campagnes d'hydro-curage dans la partie terminale du Préconil.

Indicateurs de suivi/réussite

- Nombre d'opérations de curage durant le PAPI.
- Compte-rendu d'opération